

BUDGET FÉDÉRAL DE 2018

Priorités du financement destiné à améliorer la productivité de la Saskatchewan rurale

Août 2017

Sommaire

La Saskatchewan Association of Rural Municipalities (SARM) est l'association indépendante qui représente les 296 municipalités rurales de la Saskatchewan. L'association reçoit son orientation de ses membres et formule ses politiques en conséquence. La SARM est le principal porte-parole des municipalités rurales auprès des paliers supérieurs de gouvernement.

Les municipalités rurales étant l'instance gouvernementale la plus proche des contribuables et des entreprises, les infrastructures et les services qu'elles fournissent ont une incidence immédiate sur la productivité des Canadiens et des entreprises. Conformément à cette ligne de pensée, les recommandations proposées par la SARM visent à améliorer la productivité des Canadiens et des entreprises en renforçant les collectivités et en les soutenant grâce à des programmes et investissements fédéraux équitables et accessibles.

L'une des priorités de longue date de la SARM est le réseau rural à large bande. Les budgets fédéraux précédents ont alloué 500 millions de dollars pour l'accès à un réseau à large bande en régions rurales et éloignées. La SARM reconnaît les investissements du gouvernement fédéral destinés à améliorer l'accès au réseau rural à large bande dans les collectivités rurales de l'ensemble du pays grâce à des programmes comme Brancher pour innover. La recherche sur les meilleures pratiques indique que les améliorations aux services Internet à large bande sont un moyen de renverser les tendances sociales et économiques qui se dessinent dans nos collectivités rurales. Le réseau à large bande est essentiel pour assurer un développement rural solide et pour attirer et retenir les jeunes et les travailleurs qualifiés. Cette mesure permettrait d'améliorer l'accès aux services gouvernementaux et aux services publics tout en améliorant les résultats attendus du programme et en réduisant les coûts de livraison. Créer des collectivités rurales saines et prospères en éliminant ou réduisant le soi-disant fossé numérique entre les collectivités rurales et urbaines devrait être une priorité pour tout le monde parce qu'il s'agit d'un moyen de favoriser l'économie en général. La SARM croit que le réseau à large bande doit être à la fois accessible et fiable. La connectivité doit être constante pour permettre de mener les activités sans interruption. Il est essentiel que la fiabilité soit examinée en concomitance avec l'accès pour s'assurer que les collectivités rurales bénéficient pleinement du service qui leur est offert.

Les seuils de population requis pour différents programmes fédéraux ne correspondent pas à la démographie et aux réalités de la Saskatchewan. En raison de différences dans les définitions, les petites collectivités rurales en Saskatchewan doivent rivaliser avec les plus grandes villes dans la recherche de financement. Permettre aux provinces et aux territoires de déterminer ce que devraient être les seuils de population à l'intérieur de leur juridiction respective rehausserait l'équité et l'accessibilité du financement fédéral. Cette mesure permettrait de renforcer la capacité des collectivités rurales à favoriser et à soutenir la productivité de leurs contribuables et de leurs entreprises.

Les municipalités fournissent des services essentiels qui permettent aux collectivités, aux résidants et aux entreprises canadiennes de prospérer. Sans ces services, les collectivités ne pourraient fonctionner de façon optimale. Les services offerts par les municipalités requièrent des employés bien formés et scolarisés. Recruter et maintenir en poste des professionnels qualifiés peut représenter un défi pour les municipalités, particulièrement dans les collectivités rurales. Le Fonds pour l'emploi Canada-Saskatchewan permettrait d'offrir aux municipalités rurales l'accès à des fonds qui serviraient à assurer une formation plus poussée à leurs employés, à améliorer leurs compétences et, par conséquent, à augmenter leur productivité. La prise en compte des municipalités dans ce programme devrait être considérée comme un mécanisme pour améliorer la productivité des employés, et partant, celle des collectivités.

La création d'un Fonds d'intervention d'urgence à l'intention des services d'incendie locaux en Saskatchewan appuierait l'objectif d'améliorer la productivité des Canadiens et des entreprises. Les services d'incendie sont confrontés à une hausse des coûts, mais leur financement est limité. Ils devraient être admissibles à une compensation à la suite d'une intervention sur une infrastructure d'une société d'État, une Terre de la Couronne, un territoire d'une Première nation, un terrain contigu à une voie ferrée et dans les zones d'atterrissage du service ambulancier aérien STARS. Améliorer la viabilité des services d'incendie locaux permettra aux collectivités de rester dynamiques et d'assurer la sécurité des Canadiens et des entreprises. Sans services essentiels viables, la productivité et la sécurité de tous ceux qui résident dans une collectivité sont compromises, y compris la capacité des services d'incendie locaux.

Réseau à large bande en milieu rural

Le réseau à large bande fait désormais partie du panier de biens et services publics dont les municipalités ont besoin pour que leurs résidants et leurs entreprises optimisent la qualité de leurs expériences, saisissent les occasions et que tous bénéficient d'une meilleure qualité de vie. Les municipalités commencent à reconnaître que le réseau à large bande est un avantage concurrentiel sur le marché mondial. Le réseau à large bande est un service public essentiel pour tirer parti des occasions d'éducation et de formation, assurer les services financiers et les services médicaux et bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée. Le réseau à large bande peut contribuer au mieux-être économique et social des collectivités rurales et jouer un rôle majeur pour garantir aux collectivités un avenir viable dans un monde de plus en plus branché.

Dans le budget de 2016, un investissement de 500 millions de dollars a été annoncé pour soutenir l'élargissement des réseaux à large bande dans les régions rurales au Canada, un investissement grandement apprécié par la SARM. L'accès au réseau à large bande dans les collectivités rurales est essentiel pour améliorer la productivité des Canadiens dans ces régions.

La SARM croit que d'autres améliorations sont nécessaires pour s'assurer que les zones mal desservies reçoivent un soutien financier et pour améliorer la qualité des services existants.

La SARM aimerait réaffirmer l'importance de s'assurer que les cartes du CRTC sont précises et prennent en compte non seulement la disponibilité des services, mais également leur fiabilité. Sur les cartes du CRTC, on peut voir que de nombreuses régions ont accès à Internet haute vitesse, mais l'accès est intermittent et n'est pas compatible avec les niveaux de téléchargements à haut débit. Pendant les périodes de pointe, le niveau de service n'est pas uniforme. Il est important de prendre en compte la fiabilité du service au moment de distribuer les fonds si on veut améliorer la connectivité des régions rurales au service à large bande.

RECOMMANDATION 1

Pour continuer à tirer parti des investissements dans les services à large bande dans les zones rurales, la SARM recommande au gouvernement fédéral :

1. De collaborer avec chaque province et territoire pour établir un plan de service qui prend en compte leur population et leur géographie. Que l'on reconnaisse la définition distincte du mot « rural » dans chaque province. Que la collaboration permette de maximiser les retombées des investissements en matière de réseaux à large bande dans les zones rurales.
2. Que la fiabilité du service devienne une mesure du rendement, en plus de sa disponibilité.

Seuils fédéraux d'accès aux programmes

L'investissement de 2 milliards de dollars alloué aux collectivités rurales et du Nord pour appuyer un large éventail de projets d'infrastructures profitera à tous les Canadiens qui résident dans ces régions. La SARM se réjouit de cet investissement et espère qu'il sera réparti de manière efficace et efficiente. Assurer des critères d'admissibilité appropriés est une façon de maximiser les retombées.

Les programmes fédéraux qui fournissent une aide financière pour développer les collectivités et aider les familles et les entreprises à améliorer leur productivité devraient être conçus en se fondant sur les données démographiques et les définitions des provinces. Souvent, la définition du mot « rural » du gouvernement fédéral ne correspond pas à celle de la Saskatchewan. En conséquence, les municipalités rurales et les petites collectivités doivent rivaliser avec les plus grands centres urbains pour obtenir des fonds, n'ayant ainsi pas accès à un financement adéquat.

En utilisant les données démographiques provinciales pour établir les seuils du programme, le gouvernement fédéral pourrait grandement améliorer la productivité des Canadiens et des

entreprises. Ces données provinciales incluent les petites populations dont les territoires sont immenses et qui jouent un rôle essentiel pour que les ressources et les biens du pays atteignent les marchés. La concurrence entre ces petites collectivités et celles dont la population excède les 100 000 habitants n'est pas appropriée en Saskatchewan où seulement deux villes ont une population qui dépasse ce nombre. Abaisser ce seuil permettrait que plus d'argent soit distribué à un plus grand nombre de projets.

Permettre aux provinces de déterminer les seuils de population aidera immédiatement les Canadiens et les entreprises à améliorer leur productivité. Cette action s'inscrit dans la volonté de s'assurer que les projets d'infrastructures de transport comme les routes et les ponts soient dotés de financement pour l'entretien, la restauration et la construction. Des programmes comme le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) sont des initiatives très importantes pour favoriser le développement économique et la productivité des Canadiens qui doivent pouvoir mettre leurs produits sur le marché. S'assurer que les entités comme les municipalités rurales aient le financement nécessaire pour maintenir les infrastructures commerciales, comme les routes et les ponts, est étroitement associé au soutien de la productivité des Canadiens et des entreprises.

L'entretien et la construction d'infrastructures de transport sont nécessaires pour s'assurer que les Canadiens et les entreprises acheminent leurs produits sur les marchés. Des infrastructures fiables et sûres favorisent la libre circulation des produits sur les marchés nationaux et internationaux. Sans financement pour les infrastructures, les municipalités, les Canadiens et les entreprises seront beaucoup moins productifs s'ils ne peuvent se fier aux infrastructures nécessaires à l'expédition de leurs marchandises.

RECOMMANDATION 2

1. La SARM recommande que le gouvernement fédéral appuie les provinces et les territoires dans leur volonté d'abaisser les seuils de population du Fonds sur l'infrastructure rurale et d'autres programmes fédéraux, établis à 100 000 habitants, afin de refléter plus fidèlement la taille des petites collectivités dans leur juridiction.

Fonds pour l'emploi Canada-Saskatchewan

Les municipalités fournissent des services importants dans leurs collectivités. L'entretien des infrastructures comme les routes, les ponts, les centres de traitement de l'eau et des eaux usées en fait notamment partie. La prestation de ces services exige une main-d'œuvre bien formée et qualifiée. Le Fonds pour l'emploi Canada-Saskatchewan fournit aux employeurs une aide financière pour former et éduquer leurs employés de manière à augmenter leur productivité.

Élargir l'admissibilité aux municipalités permettrait d'améliorer immédiatement la productivité des Canadiens, les municipalités étant d'importants employeurs dans l'ensemble des collectivités de la province. Permettre aux municipalités de participer à ce programme augmenterait le nombre de Canadiens ayant accès à des programmes d'éducation et de formation. L'un des moyens les plus judicieux d'augmenter la productivité d'un travailleur est de lui donner des occasions de formation et d'éducation.

RECOMMANDATION 3

1. La SARM recommande que le Fonds pour l'emploi Canada-Saskatchewan soit étendu aux municipalités.

Fonds d'intervention d'urgence

Les coûts associés à la prestation des services d'extinction des incendies et d'intervention lors des accidents de la route continuent d'augmenter pour les services d'incendie en Saskatchewan. Il s'agit d'un problème, la compensation reçue par les services d'incendie ne couvrant pas toujours les coûts des services rendus. Cette situation entraîne une pression financière et pose un problème de viabilité sur des services qui sont essentiels pour assurer la sécurité publique. Sans stabilité ou sécurité financière, la productivité des services d'incendie est compromise.

Pour répondre à ces préoccupations financières et atténuer les inquiétudes, la SARM propose la création d'un Fonds d'intervention d'urgence. Ce Fonds serait accessible aux services d'incendie qui interviennent lors d'incidents qui impliquent une infrastructure d'une société d'État, une Terre de la Couronne, un territoire des Premières nations, un terrain contigu à une voie ferrée et dans les zones d'atterrissage du service ambulancier aérien STARS. Actuellement, les services d'incendie ne reçoivent aucune compensation lorsqu'ils viennent en aide au service d'ambulance aérienne STARS. Les services d'incendie municipaux ont besoin d'obtenir l'assurance qu'ils seront compensés pour la prestation de services d'urgence pouvant sauver des vies.

La SARM propose que le Fonds soit une initiative conjointe du gouvernement de la Saskatchewan, y compris les sociétés d'État provinciales, et d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC). Les principaux avantages du Fonds d'intervention d'urgence seraient d'améliorer la pérennité des services d'incendie dans l'ensemble de la Saskatchewan. Cela aurait pour effet immédiat d'appuyer et d'améliorer la sécurité publique de tous ceux qui résident en Saskatchewan. Les services d'incendie municipaux qui fournissent des services aux Premières nations auraient alors la capacité de fournir en toute confiance des services d'extinction et des services d'urgence sachant qu'ils auront accès à une indemnisation du Fonds. Les fonds excédentaires dans le Fonds d'intervention d'urgence pourraient être utilisés

pour aider à construire des installations locales, notamment pour les Premières Nations, qui permettraient d'intervenir dans les situations d'urgence.

Le fait de savoir que leur service d'incendie local est solide financièrement donnerait l'assurance aux Canadiens et aux entreprises que leur productivité est soutenue. Des services qui normalement assurent la qualité de vie dans une collectivité et qui ne sont pas fiables ont une incidence sur la productivité des personnes qui y résident. L'amélioration de la pérennité d'un service essentiel, grâce à la création d'un Fonds d'intervention d'urgence, permettrait de soutenir la productivité des collectivités partout en Saskatchewan.

RECOMMANDATION 4

1. La SARM recommande que le gouvernement fédéral, Affaires autochtones et du Nord Canada, travaille de concert avec le gouvernement de la Saskatchewan à la création d'un Fonds d'intervention d'urgence accessible aux services d'incendie locaux pour leur permettre de récupérer les frais découlant de la prestation de leurs services et de travailler de façon efficace et efficiente.
2. La SARM recommande qu'un mécanisme comme un Fonds d'intervention d'urgence soit mis en place, grâce auquel une municipalité rurale serait assurée d'être payée en vertu des ententes d'aide mutuelle.